

Drysdale ont posé des questions auxquelles vous pouvez peut-être répondre, ce que nous n'avons pu faire.

M. J. R. BALDWIN (*sous-ministre des Transports*): Je ferai de mon mieux, monsieur le président.

Le PRÉSIDENT: Quelles étaient les questions?

M. DRYSDALE: On nous a donné une réponse de laquelle il fallait tirer la conclusion suivante: Bien que le ministère eût établi les devis et les conditions de la soumission, il semble que le soumissionnaire avait fondé sa soumission sur ces exigences, et d'après le jalonnement de la piste; il me semble que la seule erreur qui ait été commise ait été l'inspection du terrain sur laquelle le soumissionnaire a fondé sa soumission. Les témoins nous ont expliqué qu'il y avait là une étendue marécageuse et rocailleuse, ce qui constituait sans aucun doute l'erreur fondamentale dans une proportion de 4 ou 5 p. 100. Je me suis demandé si ce ne serait pas une bonne chose d'indiquer très clairement dans les soumissions futures que le soumissionnaire ne devrait pas aller d'après le jalonnement mais simplement d'après les devis établis primitivement par le ministère; ce que je ne puis comprendre au sujet du cas en question, c'est que l'entrepreneur ait obtenu ce qu'il avait négocié pour inclusion dans le contrat. Je ne vois pas pourquoi on devrait le payer selon un taux plus élevé.

M. BALDWIN: Tous les soumissionnaires étaient dans la même situation, à savoir qu'ils ont eu accès aux mêmes documents provenant du bureau central, qui indiquait l'emplacement de la piste d'après nos exigences. En inspectant l'emplacement sur les lieux mêmes, ils ont évidemment constaté que le jalonnement accusait une certaine déviation. Tous les soumissionnaires étaient dans la même situation. Ce n'est que plusieurs mois plus tard qu'on a remarqué cette déviation, quand l'entrepreneur qui avait présenté la plus basse soumission et qui avait obtenu le contrat a mis en doute ce jalonnement.

M. WINCH: Ceci m'amène à vous poser la question suivante: D'après les renseignements fournis au Comité, cette déviation était fondamentalement une erreur attribuable aux ingénieurs du ministère, n'est-ce pas?

M. BALDWIN: C'est exact, et nous l'admettons.

M. WINCH: A titre de renseignement pour le Comité, cette erreur a été découverte avant que l'entrepreneur ne commence ses travaux, n'est-ce pas?

M. BALDWIN: Oh non.

M. WINCH: Voilà les renseignements dont nous disposons. Alors pourquoi n'a-t-on pas fait un nouvel appel d'offres?

M. BALDWIN: Ce n'est que plusieurs mois après que l'entrepreneur eut commencé les travaux qu'il attira notre attention sur cette erreur.

M. WINCH: Mais on nous a dit que l'erreur avait été découverte avant que l'entrepreneur ne commence ses travaux.

Le PRÉSIDENT: Nous l'avons appris aujourd'hui. Je ne pense pas que M. Baldwin l'ait dit l'autre jour.

M. BALDWIN: Les plans de la piste sur laquelle l'entrepreneur a commencé ses travaux avaient été bien établis, mais ce n'est que plusieurs mois plus tard que le ministère ou l'entrepreneur ont constaté que le jalonnement avait été défectueux.

M. DRYSDALE: En réalité, le soumissionnaire a fondé sa soumission seulement sur le jalonnement réel et non sur les documents du bureau central.

M. BALDWIN: D'après ce que nous avons pu comprendre, il l'a fondée sur le trajet qu'il a parcouru sur le terrain.

M. WINCH: J'ai été témoin à plusieurs contrats au cours de ma vie. N'était-il pas prescrit dans votre contrat que le soumissionnaire a la responsabilité d'étudier les plans et de les vérifier?